

Département d'Ille et Vilaine

**MAIRIE DE
LAIGNELET**

Date de convocation : 21/12/2017

Date d'affichage : 21/12/2017

Nombre de conseillers

en exercice : 13

présents : 10

votants : 12

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille dix-sept, le vingt-huit décembre, à vingt heures trente minutes,

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de M. André PHILIPOT, Maire.

Etaient présents : Mmes PENDRIGH, BARBELETTE, BLANCHET, Mrs SCHAFFER, TIZON, CHERBONNEL, LAN, LEMERCIER, MARTINAIS

Absents : Mmes HÉDOU, DESRUES (donne pouvoir à M. LAN), TROPÉE (donne pouvoir à M. PHILIPOT)

VALIDATION DU COMPTE RENDU DU 20 DECEMBRE 2017 – adopté à l'unanimité

ZAE La Massonnais : étude d'une demande d'achat de terrain constructible et validation de proposition

M. le Maire informe les élus que M VALLÉE a réservé un lot de 4012 m² sur une parcelle située entre la rocade et la voie de La Massonnais. Après bornage avec les services du Conseil départemental, le cabinet géomètre a déterminé 3 parcelles :

- une parcelle de 4012 m²
- une parcelle de 1047 m²

Et le restant pour le bassin des eaux pluviales et un passage avifaune.

Après échange avec M VALLÉE, il est intéressé par la parcelle de 4012m².

M. le Maire présente une étude financière tenant compte de la topographie des terrains et des surcoûts estimés par le constructeur Gasnier Construction d'un montant de 25 000 euros HT.

Afin de tenir compte de cette situation, il est proposé un prix de vente à 14^e le mètre carré pour une parcelle sans la surface correspondante au talutage.

Après débat, il est proposé au vote des élus présents de :

- Tenir compte de la demande de M. VALLÉE
- D'accueillir son entreprise dans de bonnes conditions
- De fixer le prix de vente à 14€/m² viabilisés

Le conseil municipal décide, par 11 voix POUR, 1 ABSTENTION (M. MARTINAIS) de :

- AUTORISER le Maire à mettre en application cette délibération,
- LANCER les travaux nécessaires à la viabilisation des lots concernés,
- SIGNER tous documents nécessaires à l'application de cette délibération.

DIVERS

- **Présentation du nouveau chiffre de la population calculée par l'INSEE** – 1158 habitants soit une augmentation de 3.4% sur la période 2010-2015. Une des plus fortes du Pays de Fougères. Les élus s'accordent pour constater que cette évolution est le fruit de l'engagement dynamique des dernières années par tous les acteurs de la commune ainsi que l'attractivité de la commune par ses équipements et ses services de proximité.
- **ALSH de Bazouge-Du-Désert** – Il est proposé de visiter l'accueil de loisirs de Bazouge-du-désert avec les acteurs de l'ALSH de Laignelet le 10 février 2018 à 10h
- **Salle Multi activités** – La mise en service du gaz est programmée le 9 janvier 2018 matin. Une nacelle sera louée. M. CHERBONNEL demande à ce que cette location serve aussi à l'entretien des gouttières et au nettoyage des murs de la salle. M. SCHAFFER est chargé d'organiser cette opération.